

Image not found or type unknown



Procuration pour vente appartement

Par **socquette**, le **05/02/2010** à **18:47**

Bonjour,
Mon père est décédé il y a une quarantaine d'année. Ma mère, avec la part de succession des enfants (nous sommes 5) a investi dans un appartement dont elle a l'usufruit. N'ayant plus de locataire depuis peu, elle a décidé de le vendre. Pour se faire, elle a fait appel à une agence et nous demande de lui signer une procuration. Quels sont les risques d'un tel acte ??
merci pour vos réponses